



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice - Solidarité

MINISTRE DE L'ENERGIE
ET DE L'HYDRAULIQUE

**Projet d'Interconnexion Electrique 225 kV Guinée - Mali
(PIEGM)**

Financement : FAD

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN PASSATION DES MARCHES**

Secteur : Energie

Référence de l'accord de financement : DON N°: 2100155036266

N° d'Identification du Projet : P-Z1-FAO-149

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement auprès du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir partiellement le coût du projet d'interconnexion en 225KV Guinée Mali.

Le Gouvernement de la République de Guinée a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce don pour financer le contrat de services d'un Consultant individuel, expert en passation des marchés, pour l'Unité de Gestion du Projet (UGP).

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur du Projet, l'expert(e) en passation des marchés a pour mission d'assurer l'acquisition des biens, services et travaux conformément aux dispositions contenues dans les accords de financement et les rapports d'évaluation du projet.

A ce titre, il est chargé :

- d'élaborer et tenir à jour les plans de passation des marchés suivant les modèles jugés acceptables par la banque ;
- de suivre la mise en œuvre des plans de passation des marchés ;
- d'élaborer, préparer les avis spécifiques des appels d'offres et veiller à ce que ces dossiers reçoivent les approbations nécessaires, selon les dispositions prévues dans les accords de financement ;
- de veiller aux réponses des demandes d'éclaircissement des soumissionnaires et consultants potentiels;

- d'organiser les conférences préalables à la soumission et les visites de sites ;
- de veiller à la confidentialité des rapports d'évaluation des offres, et s'assurer que ceux-ci reçoivent les approbations nécessaires conformément aux modes de revue contenus dans les rapports d'évaluation des projets ;
- de préparer les marchés et veiller à ce qu'ils soient signés, approuvés, visés et notifiés selon le manuel des procédures et dans les meilleurs délais;
- de veiller à ce que les dispositions nécessaires aient été prises pour que l'exécution des marchés soit supervisée suivant les exigences spécifiques de chaque marché ;
- de contribuer à un programme de renforcement de capacités des assistants et jeunes diplômés, travaillant avec lui et sur tous les aspects de son domaine de compétence. L'objectif du renforcement de capacités étant de développer et renforcer la capacité du Client dans la réalisation de futurs projets similaires.

Le service d'appui à l'UGP pourrait commencer dès le **3ème trimestre 2018** et se réaliser sur une période de **douze (12) mois**, qui pourraient être renouvelés sur la base d'une évaluation positive des prestations.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP), invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent faire acte de candidature en fournissant les informations adéquates sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour lesdites prestations (CV détaillé, copies de diplômes et attestations, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.) à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque, édition octobre 2015 », qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Projet de le retenir.

Le candidat devra :

- être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac + 5 en Economie, en Gestion, en Droit, en Administration Publique ou en Ingénierie ou équivalent ;
- Avoir reçu des formations en passation de marchés publics appuyés par des attestations ou certificats ;
- avoir une expérience professionnelle de dix (10) années minimum dans la passation des marchés et au moins cinq (5) années dans le domaine spécifique de passation des marchés régis par les règles et procédures des Banques ou Institutions multilatérales de Développement tels que la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française, la connaissance de l'anglais constituera un atout.
- connaissance et utilisation des logiciels de bureautiques courants ;
- avoir une bonne aptitude pour le travail en équipe.

Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

(i) Qualification générale (Diplômes et expériences générales)	30
(ii) Expériences spécifiques relatives aux prestations à effectuer	35
(iii) Expériences sur des projets financés par des institutions multilatérales	30
(iv) Capacités linguistiques et informatiques	05

La note minimale requise pour être éligible est de **75 points** sur 100.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de référence complets et des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi (de 09H00 à 15H00, heures locales), le vendredi (de 09h 00 à 12h 00, heures locales).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12 Juin 2018 à 10h 00mn, heures locales** et porter expressément la mention : *«Sélection d'un Consultant individuel - expert en passation des marchés pour l'acquisition des biens, services et travaux du Projet d'interconnexion électrique en 225 kV Guinée-Mali».*

A l'attention de **Monsieur Mamady KAKORO**
Coordonnateur du Projet –UGP-Guinée, MEH/EDG ;
Mobile : (+224) 622 62 20 85 ;
E-mail : mdy_kakoro@yahoo.fr
Immeuble EDG (5^{ème} étage), sis Cité chemins de fer, Kaloum
BP : 1463, Conakry – République de Guinée.